



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU JURY DU RECRUTEMENT SANS
CONCOURS D'ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

La rectrice de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes
Rectrice de l'académie de Lyon
Chancelière des universités

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée relative aux droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le décret n°85-899 du 21 août 1985 modifié relatif à la déconcentration de certaines opérations de gestion du personnel relevant du ministère de l'éducation nationale,

Vu le décret n°2005-1191 du 21 septembre 2005 modifié relatif à l'évaluation et à la notation de certains fonctionnaires du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche publique de l'Etat,

Vu l'arrêté du 7 novembre 1985 modifié portant délégation de pouvoirs en matière de gestion de certains personnels des services extérieurs du ministère de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 30 mars 2007 modifié fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des concours de recrutement des adjoints administratifs de l'administration centrale et des adjoints administratifs des services déconcentrés du Ministère chargé de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 28 janvier 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de recrutements sans concours d'adjoints administratifs de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ;

ARRÊTE

Article 1 :

La commission chargée du recrutement sans concours d'adjoint administratif de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur externe sans concours est composé ainsi qu'il suit :

Président :

Kévin-John GUISLAIN-ORSET

Attaché principal d'administration de l'Etat,
Rectorat de l'académie Lyon

Vice-Présidente :

Patricia NENERT

Attachée principale d'administration de l'Etat
Lyon 1 Université Claude Bernard

PRENOM NOM	CORPS	ETABLISSEMENT	CP	<u>VILLE</u>
Romain CARNEVALI	INGÉNIEUR D'ÉTUDES CLASSE NORMALE	Lyon 1 Université Claude Bernard	69100	VILLEURBANNE
Catherine GARCIA	ATTACHÉE PRINCIPALE D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT	Lyon 1 Université Claude Bernard	69100	VILLEURBANNE
Marie-Ghislaine LABAUNE	ATTACHÉE PRINCIPALE D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT	Lyon 1 Université Claude Bernard	69100	VILLEURBANNE
Perrine MARIEL	ASSISTANTE INGÉNIEUR	Lyon 1 Université Claude Bernard	69100	VILLEURBANNE
Damien MARTINEZ	SECRÉTAIRE ADMINISTRATIF CLASSE SUPÉRIEURE	Rectorat	69007	LYON
Alexis PISSARD	ATTACHÉ D'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT	Rectorat	69007	LYON

Article 2 :

Le secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lyon, le 5 mai 2026

Pour la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général de l'académie,

Olivier CURNELLE